

2017_CT2_435

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Attribution d'une subvention au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de "l'exposition : un voyage au coeur du monde des planètes" et la participation au " Village des sciences 2017" - Approbation d'une convention

Le 12 octobre 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes au Puy-Sainte-Réparate, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 6 octobre 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FERAUD Jean-Claude – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LHEN Hélène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – AUGEY Dominique donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BACHI Abbassia donne pouvoir à MERGER Reine – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à GALLESE Alexandre – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à SUSINI Jules – BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à PAOLI Stéphane – DEVESA Brigitte donne pouvoir à TAULAN Francis – FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – FREGEAC Olivier donne pouvoir à RAMOND Bernard – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – HOUËIX Roger donne pouvoir MARTIN Régis – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – NERINI Nathalie donne pouvoir à MENFI Jeannot – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – PRIMO Yveline donne pouvoir à MEÏ Roger – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – TERME Françoise donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMEN Mireille – BORELLI Christian – BOYER Raoul – CALAFAT Roxane – CHAZEAU Maurice – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – MICHEL Marie-Claude – MORBELLI Pascale – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – ROUVIER Catherine – SLISSA Monique

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Michel BOULAN donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20171012-2017_CT2_435- DE Date de télétransmission : 23/10/2017 Date de réception préfecture : 23/10/2017

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi
Enseignement supérieur et recherche

■ Séance du 12 octobre 2017

05_5_03

■ Attribution d'une subvention au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de "l'exposition : un voyage au coeur du monde des planètes" et la participation au " Village des sciences 2017" - Approbation d'une convention

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

■ Séance du 19 octobre 2017

4450

■ Attribution d'une subvention au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de "l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes" et la participation au " Village des sciences 2017" - Approbation d'une convention

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis 2012, le service de Communication de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Institut Pythéas participe à l'animation du Village des Sciences à Aix-en-Provence dans le cadre de la fête de la Science. Cette année, le CNRS pour le compte de l'Institut Pythéas, sollicite une subvention pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 ».

A partir de l'été et jusqu'à la mi-octobre, l'Institut Pythéas invite le public à venir jouer avec le monde des exo planètes grâce à une exposition ludique et didactique accessible à tous et en particulier aux plus jeunes, présentée en plein cœur du Parc Saint-Mitre à Aix-en-Provence.

Les exo planètes seront abordées au travers d'une exposition ludique de 20 à 30 panneaux disposés sous forme d'îlots. Le contenu des panneaux qui tient compte des programmes scolaires visera le jeune public mais comprendra également des informations destinées aux plus grands.

De plus, lors de la fête de la Science du 13 au 15 octobre, le Parc Saint-Mitre accueillera le Village des Sciences d'Aix-en-Provence où l'Institut Pythéas sera également présent. A cette occasion, les chercheurs de ses laboratoires proposeront des animations, des ateliers, des vidéos... Cet espace de découverte et d'émerveillement adapté aux collégiens, lycéens, étudiants, familles, publics néophytes ou avertis sera élaboré en s'appuyant à la fois sur l'excellence scientifique dans tous les domaines concernés et sur le savoir-faire des professionnels de la médiation scientifique. Cette année un focus particulier sera donné à l'astronomie et aux géosciences de l'environnement. Les animations proposées permettront aux publics de découvrir certaines facettes de nos univers tout en s'amusant.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_435-
DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

Cette manifestation attire un vaste public, 3 500 visiteurs en 2015 sur 3 journées et 1 900 visiteurs en 2016 sur 2 journées, la journée dédiée aux scolaires ayant été annulée à cause des mauvaises conditions climatiques.

Outre le partenariat avec le Muséum d'Histoire naturelle pour l'exposition temporaire, des animations seront réalisées en synergie avec le planétarium Peiresc d'Aix-en-Provence sur la période de la Fête de la science.

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique – Institut Pythéas GU : 2017.00915	« l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 », Parc ST Mitre, Aix-en-Provence	Du 1 juillet au 15 octobre 2017	N-1 : 2 025 € N-2 : 1 500 €	4 275 €	9 500 € Co financeurs : Région PACA : 5 225€	4 000 € Soit 42,1 % du budget prévisionnel

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 4 000 € au CNRS pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 » et d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, au *Centre National de la Recherche Scientifique*.

Délibère

Article 1 :

Est approuvée l'attribution d'une subvention pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 » au profit du Centre National de la Recherche Scientifique pour un montant de 4 000 €.

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat, ci-annexée, à conclure avec le Centre National de la Recherche Scientifique.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer la convention et tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 sur l'État Spécial du Territoire du Pays d'Aix - ligne 23 – 657382.

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre **La Métropole Aix-Marseille-Provence**, représentée par son Conseiller délégué Enseignement Supérieur, Recherche, Santé, Monsieur Frédéric COLLART, dont le siège est situé : Le Pharo – 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille.

Et **Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)**, représenté par son Délégué Régional, Monsieur Younis HERMES, dont le siège est situé 31 Chemin Joseph Aiguier - 13009 Marseille.

Il est convenu ce qui suit.

Article 1 : Objet

1.1 - Contexte

La culture scientifique et technique, la médiation scientifique, la vulgarisation scientifique visent à expliquer, à faire comprendre et aimer les sciences et la recherche ainsi qu'à valoriser et transmettre les connaissances scientifiques des chercheurs au grand public.

Le CNRS organise des manifestations permettant de favoriser le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire Aix-Marseille.

1.2 – Nature du projet

« Exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 »

Depuis 2012, le service de Communication de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Institut Pythéas participe à l'animation du Village des Sciences à Aix-en-Provence dans le cadre de la fête de la Science. Cette année, le CNRS pour le compte de l'Institut Pythéas, sollicite une subvention pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 ».

A partir de l'été et jusqu'à la mi-octobre, l'Institut Pythéas invite le public à venir jouer avec le monde des exo planètes grâce à une exposition ludique et didactique accessible à tous et en particulier aux plus jeunes, présentée en plein cœur du Parc Saint-Mitre à Aix-en-Provence.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20171012-2017_CT2_435- DE Date de télétransmission : 23/10/2017 Date de réception préfecture : 23/10/2017

Les exo planètes seront abordées au travers d'une exposition ludique de 20 à 30 panneaux disposés sous forme d'îlots. Le contenu des panneaux qui tient compte des programmes scolaires visera le jeune public mais comprendra également des informations destinées aux plus grands.

De plus, lors de la fête de la Science du 13 au 15 octobre, le Parc Saint-Mitre accueillera le Village des Sciences d'Aix-en-Provence où l'Institut Pythéas sera également présent. A cette occasion, les chercheurs de ses laboratoires proposeront des animations, des ateliers, des vidéos... Cet espace de découverte et d'émerveillement adapté aux collégiens, lycéens, étudiants, familles, publics néophytes ou avertis sera élaboré en s'appuyant à la fois sur l'excellence scientifique dans tous les domaines concernés et sur le savoir-faire des professionnels de la médiation scientifique. Cette année un focus particulier sera donné à l'astronomie et aux géosciences de l'environnement. Les animations proposées permettront aux publics de découvrir certaines facettes de nos univers tout en s'amusant.

Cette manifestation attire un vaste public, 3 500 visiteurs en 2015 sur 3 journées et 1 900 visiteurs en 2016 sur 2 journées, la journée dédiée aux scolaires ayant été annulée à cause des mauvaises conditions climatiques.

Outre le partenariat avec le Muséum d'Histoire naturelle pour l'exposition temporaire, des animations seront réalisées en synergie avec le planétarium Peiresc d'Aix-en-Provence sur la période de la Fête de la science.

Article 2 : Les engagements du CNRS

Le CNRS s'engage à associer la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'ensemble des actions de promotion de ces événements et en particulier :

- Présence du logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur l'ensemble des supports de communication présentant la manifestation (plaquettes, affiches, dossier de presse).
- Mention de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les communiqués de presse de présentation de la manifestation.
- Présence de la Métropole Aix-Marseille-Provence lors de la manifestation par le biais d'outils de promotion (plaquettes, supports divers...).

Article 3 : Engagements de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le budget total prévisionnel de la manifestation : 9 500€

Dans le cadre de l'accompagnement de cet événement, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de participer à hauteur de : 4 000€

Article 4 - Modalités de paiement

A l'issue de la manifestation, la subvention correspondante sera versée au CNRS en une seule fois après confirmation de sa réalisation.

Article 5 - Contrôle et suivi

Dans l'année qui suit chaque manifestation, le CNRS s'engage à fournir un bilan moral et financier de celle-ci, état récapitulatif des dépenses signés par son représentant légal et par son comptable public qui certifie leur prise en charge dans sa comptabilité ainsi que leur règlement.

Il est rappelé que si le montant des dépenses afférentes à l'action subventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la Métropole ne sera pas réévaluée; à contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, sa participation pourra être recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

Article 6 – Durée

La présente convention est consentie pour la durée nécessaire à l'exécution de leurs obligations par chacune des parties.

Article 7 – Reversement - Résiliation

En cas de force majeure ou de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit, sans indemnité ou dédommagement, par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La subvention ou partie de subvention non utilisée, sera restituée en cas de non-respect des obligations mises à la charge du CNRS.

Article 8 – Responsabilité

L'aide financière apportée par la Métropole Aix-Marseille-Provence aux opérations ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque préjudiciable au bénéficiaire, pouvant survenir en cours d'exécution.

Article 9 - Règlement des litiges

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le tribunal administratif de Marseille sera compétent pour connaître le litige.

Fait à Marseille,
En trois exemplaires originaux.

Le

Le Conseiller délégué Enseignement
Supérieur, Recherche, Santé
Métropole Aix-Marseille-Provence

Frédéric COLLART

Le Délégué Régional du CNRS

Younis HERMES

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017_00915

Établissement : Centre National de la Recherche Scientifique Délégation Provence Corse, Observatoire des Sciences de l'Univers, OSU, Institut Pythéas.

Siège social : 31 chemin Joseph Aiguier 13402 Marseille Cedex 20

Président/personne en charge du dossier : Younis Hermes/Thierry Botti

Chiffres clés 2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 3 311M€	Subvention 2016	non
Résultat net : - 22. 66M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 9 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence Parc St Mitre

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'ateliers/animations/exposition sur le thème « exposition temporaire intitulée voyage au cœur du monde des planètes et participation au village des sciences 2017 », du 1^{er} juillet au 15 octobre 2017, au parc St Mitre à Aix.

L'objectif de cette manifestation est d'assurer auprès du grand public la diffusion de la culture scientifique. Pour ce faire une exposition ludique et interactive, des ateliers, animations, conférences et expériences seront mises en place.

Les thèmes sur l'astronomie seront complétés par ceux sur les géosciences, tels que les techniques de détection des exo planètes, propriétés de la lumière et spectrographie, les micro fossiles témoins des climats passés.

À cette occasion seront réunis 3 500 visiteurs, tout public et scolaires, et 10 intervenants chercheurs et étudiants de l'Institut Pythéas animeront ces différents ateliers.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 9 500€

Subvention demandée : 4 275€ soit 45%

Subvention proposée : 4 000€ soit 42, 1% du total produit

Avis du Service Opérationnel le :

Favorable :	<u>Commentaires</u> : cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la manifestation nationale Fête de la Science, du 13 au 15 octobre, dont la thématique 2017 est l'astronomie. L'exposition sur le voyage au cœur des planètes débutera bien en amont, en juillet, et se terminera le 15 octobre.
-------------	---

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_435-DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Attribution d'une subvention au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de "l'exposition : un voyage au coeur du monde des planètes" et la participation au " Village des sciences 2017" - Approbation d'une convention

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	73
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37
Pour	73
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **18 OCT. 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20171012-2017_CT2_435-DE
Date de télétransmission : 23/10/2017
Date de réception préfecture : 23/10/2017